

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Télécom Lille 1

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 16 février 2017 portant nomination des membres du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;
Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, notamment son article 4 (3°),

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentants de l'État, à compter du 1^{er} janvier 2017 :

Au titre du ministre chargé des communications électroniques

En tant que titulaire :

Mme Campana (Mireille), ingénieure générale des mines au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

En tant que suppléant :

M. Caquot (Emmanuel), chef de la Mission de tutelle des écoles au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

Article 2

Sont nommés membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentant des collectivités territoriales ou de leurs groupements où sont situées les implantations principales de l'école, sur proposition de leur exécutif :

Métropole Européenne de Lille

En tant que titulaire :

M. Oural (Akim), conseiller métropolitain délégué au schéma d'aménagement numérique et nouvelles technologies - filières « Technologies de l'information et de la communication » Lille's French Tech.

En tant que suppléant :

M. Hibon (André), conseiller métropolitain.

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 16 février 2017.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU